

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le nom latin de Montréal. — IV M. l'abbé Jean-Baptiste Chartier. — V Société d'une messe. — VI Courtes réponses à diverses consultations. — VII Sœurs de Miséricorde : vêtue et profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche 13 mai

On annonce :

Les Rogations ;

L'Ascension ;

La neuvaine de la Pentecôte, vendredi, le 18 mai ¹

Dans le diocèse de Joliette, la collecte de l'Ascension pour la Propagation de la foi (là où il n'y a pas de dizaines).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 13 mai

Messe du Ve dim., semi-double; 2e or. **Concede**, 3e **Ecclesiae** ; préf. pascale. — Aux vêpres du dim.; mém. de saint Boniface et Suffr.

Les lundi, mardi et mercredi, 14, 15 et 16 mai

Ant. **Exsurge**, chant des litanies des saints (chaque invocation répétée), et procession suivie des versets, répons et oraisons. Messe fériale (à la suite du 5e dimanche), sans **Gloria ni Credo** ; préf. pascale.

¹ En faisant cette neuvaine de la Pentecôte *publiquement*, chaque fidèle peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours à la faisant *privément*) ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (publique ou privée), ou l'un des huit jours suivants (cette année, du 18 mai au 6 juin). Contrairement aux autres neuvaines, il faut à celle-ci *prier pour le pape chaque jour de la neuvaine* pour gagner l'indulgence partielle, aussi bien que pour gagner la plénière.